

[APPEL A PARTICIPATION]

du 5
au 13

octobre



20
19

LA FÊTE DE LA SCIENCE POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

TABLE DES MATIERES

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	2
POURQUOI PARTICIPER ?	2
SOUS QUELLE FORME ?	2
EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET	2
Proposer un évènement au sein de votre établissement	2
Prendre en charge un stand sur un Village des Sciences	3
EN TANT QUE VISITEUR	3
SUR QUELLE THEMATIQUE ?	3
COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET ?	4
IINSCRIPTION	4
OBTENIR LE LABEL « Fête de la Science »	4
UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais	4
CONTACTS	5

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis 28 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

L'académie d'Aix-Marseille, l'Académie de Nice et la coordination régionale de la Fête de la science vous proposent de participer à sa prochaine édition, qui aura lieu du **5 au 13 octobre 2019** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

POURQUOI PARTICIPER ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

- ✓ **Partager** le goût des sciences
- ✓ **Sensibiliser** le grand public aux avancées technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne
- ✓ **Expliquer** la démarche scientifique et le travail de recherche
- ✓ **Intéresser** les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
- ✓ **Contribuer** à la diffusion des savoirs
- ✓ **Favoriser** les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure

SOUS QUELLE FORME ?

Prenez contact avec votre coordination pour échanger sur les projets existants et ressources à disposition (Cf. rubrique « Contact »).

EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET

- ✓ **Proposer un évènement au sein de votre établissement**

La Fête de la Science est l'occasion de créer un événement au sein de son établissement afin de **valoriser les sciences et les projets de classes** autour d'un temps fort festif. Cela peut prendre la forme d'animation par les élèves auprès de leurs camarades, l'intervention de chercheurs, spécialistes, intervenants, acteurs de la culture scientifique, lors de conférences, ateliers, spectacles ...

C'est également l'occasion de co-construire un projet pédagogique avec un scientifique ou un acteur du territoire (possibilité de mobiliser un parrain, une marraine scientifique) et de valoriser au sein d'un lieu public proche de votre établissement (médiathèques, bibliothèques ou autre lieu public ouvert).

✓ Prendre en charge un stand sur un Village des Sciences

Dans le cadre de cette manifestation, plusieurs villages des sciences seront implantés dans la région : Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Berre l'Etang, Carpentras, Digne-les-Bains, Gardanne, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Marseille, Nice, Sophia-Antipolis, Tallard, Technopôle de l'Arbois, Villefranche sur Mer, Villeneuve Loubet. Sur certains villages, un espace réservé aux projets scientifiques menés dans le cadre scolaire par les établissements du secteur vous permettra de **valoriser vos actions pédagogiques**. Cette initiative est ouverte aux écoles, collèges et lycées publics et privés de l'académie d'Aix Marseille et de l'académie de Nice.

EN TANT QUE VISITEUR

Il est possible pour les enseignants et élèves de visiter les villages des sciences et autres actions proposées (visite de laboratoires, d'entreprises, de lieux culturels) sur des journées dédiées aux scolaires. L'ensemble de la programmation à destination des scolaires sera diffusé par les rectorats dans un pré-programme disponible le 14 juin, et au sein d'un programme définitif publié le jour de la pré-rentrée (30 août 2019).

La programmation scolaire vous sera transmise dans sa version définitive le 30 août 2019 et sera accessible sur le site internet « www.fetedelascience.fr ». Les informations relatives aux modalités d'inscription seront précisées dans chaque événement au sein de la rubrique « outils d'inscription ». Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département (Cf. rubrique « Contact »).

SUR QUELLE THEMATIQUE ?

Une orientation **nationale** est proposée pour cette nouvelle édition :

« Raconter la science, imaginer l'avenir ».

*« La science contribue à notre compréhension de ce que nous sommes et de ce qui nous entoure. A travers l'émergence des nouvelles technologies telles l'intelligence artificielle ou les outils de la génétique, la science participe à la transformation de notre quotidien et de notre société. Mais elle apporte aussi des solutions face aux défis actuels telle la préservation de la biodiversité de notre planète. Ce que nous disent les scientifiques est important pour aujourd'hui et demain : **il s'agit de se tourner vers l'avenir de manière positive et montrer comment la science, porteuse d'espoir, de créativité, d'ingéniosité, d'imagination et d'innovation contribue à penser et inventer un futur meilleur, un nouveau monde.** »*

Des thématiques transversales sont également mises en avant afin de permettre d'éditorialiser la programmation et de valoriser les actions en terme de communication :

- ✓ **Sciences et changement climatique**¹
- ✓ **iNova'Science** - Culture technique, industrielle et innovation
- ✓ **Science au féminin** - Egalité femmes / hommes

N.B. : Ces thématiques ne sont cependant pas exclusives ni obligatoires et peuvent susciter divers angles d'approche (artistique, historique, technique, ...).

¹ En écho à la semaine du climat organisée par le Ministère de l'Education Nationale

COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (Cf. rubrique « Contact »).

IINSCRIPTION

L'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via la plateforme Open Agenda :

https://openagenda.com/fetedelascience2019_paca

A savoir : les données renseignées dans la fiche projet de l'Open Agenda seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

**Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 29 mai.
Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté.**

OBTENIR LE LABEL « Fête de la Science »

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera **le 17 juin 2019**. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. La dimension transversale et interdisciplinaire du projet, son contenu scientifique et les partenariats mis en jeu, son articulation avec les enseignements ainsi que la capacité de l'établissement à s'emparer de cette proposition pour construire des projets communs inter-niveaux, fédérant divers publics scolaires sur un même territoire, seront des éléments d'appréciation significatifs des projets déposés.

Le nombre de places étant limité pour certains villages, une sélection des candidatures pourra être mise en œuvre en cas de forte demande.

UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier complémentaire peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

A noter que ce soutien permet de rembourser, tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

CONTACTS

Construction, inscription ou accompagnement de votre projet, pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département :



Coordination **régionale**
Tél. 04 91 66 67 61 / 06 21 64 79 84
fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Coordination **Alpes de Haute-Provence**
Fabien MARQUET
Tél. 04 92 76 69 69 / 06 16 83 07 99
f.marquet@centre-astro.fr



Coordination **Hautes-Alpes**
Aurélien RATEAU
Tél. 04 92 53 92 70 / 06 26 05 36 95
aurelien@gsa05.fr



Coordination **Alpes-Maritimes**
Anne-Sophie COLDEFY
Tél. 07 78 68 33 28
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Coordination **Bouches-du-Rhône**
Claire BESSIN
Tél. 04 91 66 67 61 / 06 21 64 79 84
c.bessin@debrouillonet.org



Coordination **Var**
Lénaïc FONDREVELLE
Tél. 04 94 67 51 97 / 06 21 24 08 25
fetedelasciencevar@gmail.com



Coordination **Vaucluse**
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahuau@gmail.com